



CONVENTION DE PARTENARIAT

Financier : Institut national du cancer

Intitulé du projet : TABADO

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Association Addictions France – Hautes Pyrénées dont la dénomination sociale est ANPAA

Située 65 rue Georges Lassalle 65000 Tarbes

Représentée par Mr FLEUROT Sylvain, agissant en qualité de Directeur d'établissement

ET

Le Lycée polyvalent Jean Dupuy

Situé 1 rue Aristide Bergès 65016 TARBE cedex

Représentée par COURAE CYRILE agissant en qualité de chef d'établissement.

Il est convenu ce qu'il suit :

Article 1- Objet de la convention

Définir les modalités de partenariat et d'intervention entre les deux structures concernant la mise en place du projet TABADO.

Article 2- Valeurs associatives

« Association Addictions France propose une démarche globale permettant de coordonner la prévention avec le soin et l'intervention sociale. Cette démarche concerne l'ensemble des conduites à risque du champ de l'addictologie, c'est-à-dire les différents comportements de consommation de substances psychoactives et les autres pratiques addictives. »

« La santé est la mesure dans laquelle un individu ou un groupe peut, d'une part, réaliser ses aspirations et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu et s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne et non comme le but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles ainsi que les capacités physiques ».

« La prévention en santé est la construction d'un espace de réflexion et d'actions pour renforcer la protection des citoyens face aux facteurs de risques collectifs et individuels de morbidité, pour les inviter à faire des choix responsables et favorables à la santé, dans le respect de leurs libertés et de la loi. »

Article 3- Objectifs de l'intervention

La question des conduites addictives chez les jeunes est une préoccupation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

L'ensemble des actions engagées s'inscrit dans les orientations de la stratégie nationale de santé 2018/2022 et dans le plan de la Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA).

La prévention du tabagisme et l'accompagnement au sevrage tabagique en milieu scolaire s'inscrit dans ces priorités nationales et régionales. Dans ce cadre, le programme TABADO vise à accompagner les élèves fumeurs, de 15 ans et plus, vers l'arrêt du tabac.

Les actions de prévention menées dans la structure visent à :

- Donner des informations sur les effets du tabac sur la santé à l'ensemble des élèves
- Soutenir les élèves fumeurs souhaitant arrêter de fumer ou modifier leur consommation par des consultations individuelles et des séances collectives



- Impliquer l'ensemble de la communauté éducative dans un programme de prévention

Article 4- Public visé

Elèves en lycées professionnels, CFA ou MFR, de 15 ans ou plus.

Article 5 - Modalités et contenu d'intervention

5.1 Modalités

Contribution de la structure partenaire :

Dans le cadre du projet TABADO, l'établissement s'engage à soutenir le programme et à faciliter son bon fonctionnement en :

- Identifiant une personne référente du projet au sein de la communauté éducative et/ ou du personnel du champ du médico- social qui sera l'interlocuteur privilégié M Lannier Gilles, proviseur adjoint référent du dispositif
- Permettant la présentation du projet dans le cadre d'un temps collectif auprès des professionnels de l'établissement
- Intégrant le programme et plus généralement la question du tabac dans le projet de l'établissement
- Mettant à disposition des intervenants de l'Association Addictions France une salle adaptée, du matériel (chaises, électricité...) pour mener à bien les séances collectives un bureau (lieu clos avec chaises et table) pour les consultations individuelles
- Favorisant la communication autour du programme : assurer la communication auprès des parents en amont du programme TABADO, faciliter la distribution des lettres d'information/flyers et des questionnaires avant et après le programme
- Coordinant les emplois du temps des élèves avec l'Association Addictions France sur les différentes phases du programme
- Permettant aux élèves volontaires de participer au programme, y compris sur les temps de cours
- Permettant la présence d'un professionnel de l'établissement sur les temps d'intervention si cela s'avère nécessaire
- S'abstenant de tout jugement concernant les élèves et en respectant les règles de groupe (écoute, confidentialité, respect, liberté de participation et d'expression)
- Assurant de manière régulière un lien avec L'Association Addictions France concernant la réalisation du projet

Contribution d'Association Addictions France :

Dans le cadre du projet TABADO, Association Addictions France s'engage à :

- Assurer la coordination, la mise en œuvre et le suivi du programme par l'intermédiaire de Mme Georges Melody chargée de prévention à l'Association Addictions France
- Assurer le suivi du sevrage tabagique par un professionnel formé en tabacologie (Melody Georges chargée de prévention de formation infirmière)
- Présenter le programme à l'ensemble des professionnels de l'établissement
- Sensibiliser le(s) référent(s) de l'établissement au programme et organisé une rencontre commune référent, chargée de prévention et professionnel formé en tabacologie
- Sensibiliser l'infirmier/ère de l'établissement à la tabacologie
- Fournir les éléments pour la communication autour du programme (lettre à destination des parents, lettre/flyer d'information à destination des élèves, questionnaires)
- Coordonner les emplois du temps avec le référent de la structure
- Préparer en amont et assurer les séances de sensibilisation auprès des élèves ainsi que les ateliers collectifs motivationnels
- Veiller à l'application des règles de groupe s'appliquant à l'ensemble des participants au programme : écoute, confidentialité, respect, liberté de participation et d'expression



- Assurer les consultations individuelles en tabacologie
- Faire le lien avec le référent de la structure et l'infirmier/ère de l'établissement concernant le suivi individuel des élèves

5.2 Contenu

Association Addictions France s'engage à proposer :

- Une sensibilisation d'une heure aux élèves de l'établissement. Ce temps permettra d'aborder les effets du tabagisme sur la santé et de présenter le programme TABADO
- Quatre séances collectives d'une heure : ateliers motivationnels.
- Des consultations individuelles seront proposées aux élèves afin de les aider dans leur démarche d'arrêt ou de modification de leur consommation (5 consultations maximum par élève)
- Un accompagnement au sevrage tabagique pour les adultes de l'établissement intéressés par la démarche

Article 7- Modalités de financement

Association Addictions France intervient dans le cadre de l'appel à projet « Déploiement de l'intervention TABADO » soutenu par l'Institut National du Cancer (INCA).

Le coût de ce programme est entièrement pris en charge dans ce cadre par l'INCA.

Article 8- Modalités d'évaluation de l'action

Un questionnaire anonyme préalable à l'action et un questionnaire anonyme en fin de programme sera distribué à l'ensemble des élèves. Ce questionnaire sera analysé par l'agence PHARE mandatée par l'INCA pour évaluer le programme.

Un bilan du programme sous forme de retour qualitatif sera proposé aux élèves. Un bilan final sera proposé à l'établissement : réunion de clôture avec le référent et/ou le chef d'établissement, au CESC.

La date prévue est la suivante : Mars 2024.

Article 9- Durée de la convention

Cette convention est conclue pour l'année scolaire 2023/2024

Toutes modifications des conditions ou des modalités d'exécution ainsi qu'une extension de la convention, fera l'objet d'un avenant défini d'un commun accord entre les parties.

Fait en deux exemplaires à Tarbes , le 23/10/2023

Cachets et signatures

Association Addictions France

Lycée

Jean

Dupy

